

Non au retour des horaires à coupure planifiés dans certains services de soins

Nos journées de travail sont déjà assez lourdes !

**Aujourd'hui les aides-soignantes de certains services, et
demain ?**

Signez la pétition contre les horaires à coupure

Dès le 1^{er} avril 2009, des horaires à coupure planifiés ont été réintroduits pour les aides-soignantes du 3AL en chirurgie et du 3DK et du 3AK à Beau-Séjour, département de réhabilitation et gériatrie.

Chaque semaine, des aides-soignantes ont un horaire coupé planifié de 7h à 11h et de 16h à 20h, ou de 7h à 12h et de 17h30 à 20h30, ou bien de 7h à 12h et de 18h à 21h avec une coupure de 5 ou 6 heures à la place d'un horaire continu.

Au 3AK, même les infirmières sont touchées. Dès le 1^{er} mai, un horaire à coupure est planifié le week-end.

En chirurgie, le retour aux horaires à coupure va de pair avec la réorganisation qui préconise la fermeture de lits hospitaliers et l'ouverture de l'ambulatorie, avec des transferts de postes de l'hospitalier à l'ambulatorie.

Le retour des horaires à coupure planifiés est un net recul dans les conditions de travail des soignantes et est inacceptable.

En 2002, suite aux luttes syndicales et du personnel et à la signature de l'accord hospitalier, le principe de l'horaire continu de

8 heures, pause pour le repas non comprise, a été réaffirmé.

120 postes devaient être accordés à divers départements, notamment en chirurgie, pour supprimer les horaires à coupure planifiés et les remplacer par des horaires continus de 8 heures. Seule une partie des postes a été accordée.

Aujourd'hui, les suppressions de postes exigées par Victoria et les réorganisations sans mise à disposition de l'effectif nécessaire se font et risquent de se faire avec des reculs manifestes sur les conditions de travail et la qualité de vie du personnel.

Etre disponible de 7 heures du matin à 20 ou 21 heures du soir est intenable, nos journées ne sont pas extensibles à l'infini ! Cela fait des journées où il faut tenir le coup 13 ou 14 heures !

Ce sont les catégories les plus faibles qui sont visées dans un premier temps, en l'occurrence les aides-soignantes.

Mais si nous ne résistons pas jusqu'à obtenir le retrait de cette mesure, d'autres catégories, dont déjà les infirmières, vont être concernées, au gré de réorganisations.

Le SIT et le SSP invitent le personnel des HUG et notamment le personnel soignant à signer très rapidement la pétition ci-jointe et à récolter des signatures.

Genève, le 15 mai 2009

A la direction générale des HUG

Pétition

« contre le retour des horaires à coupure et pour le respect des horaires continus de 8 heures »

Par la présente, les soussignées demandent à la direction des HUG :

- de respecter et faire respecter le principe des horaires continus de travail de 8 heures, pause pour le repas non comprise ;
- de retirer les horaires à coupure planifiés ;
- de mettre à disposition les postes nécessaires au retrait des horaires à coupure et au respect du principe des horaires continus de 8 heures ;
- ce recul concerne aujourd'hui les aides-soignantes, toutefois nous craignons que ce type de réorganisation s'étende à l'avenir à d'autres catégories, dont déjà les infirmières ;
- les horaires à coupure dégradent nos conditions de travail déjà lourdes et difficiles (24h/24 et 7j/7) et sont à proscrire si l'on souhaite préserver une certaine qualité des conditions de travail.

NOM	PRENOM	FONCTION	DEPARTEMENT	SIGNATURE

Les feuilles de signature, même incomplètes, doivent être envoyées par courrier

au plus tard le 5 juin

au Syndicat SIT - 16, rue des Chaudronniers - case postale 3287 - 1211 Genève 3
ou au Syndicat SSP/Vpod - 6, rue des Terreaux-du-Temple – 1201 Genève